







N° F.F.T.A: 10 33 081

Le club de Cadillac a le plaisir de vous inviter à la

3ème manche de tir à l'extérieur et FINALE du CHALLENGE DEBUTANT SAMEDI 17 juin 2023

(Terrain de Rugby à CADILLAC – itinéraire fléché)

Public concerné : Tous les archers licenciés depuis moins de 6mois au 1^{er} septembre 2019 de toutes les catégories, toutes armes confondues n'ayant jamais participé à une compétition ayant permis d'accéder au classement officiel FFTA. La participation au challenge des débutants sera limitée à une année sportive sauf pour les poussins.

Rythme ABC ou AB/CD suivant le nombre d'inscrits

2x6 volées de 3 flèches précédées d'un entraînement à distance sans volée d'essais Pause entre les séries

Les blasons utilisés sont ceux définis par le règlement

Distance de tir:

_	· · · ·		
	U11(Poussins)	15 mètres, blasc	on de 122
	U13 (Benjamins)		
	U15 (Minimes)	25 mètres, blasc	on de 122
	U18 (Cadets), U21 (Juniors), Adultes	30 mètres, blasc	on de 80
	Arcs à poulies	30 mètres, blasc	ons de 80 (6 zones)

Ouverture du greffe	10h00
Entraînement à distance Le contrôle du matériel se fera durant le greffe et l'entraînement	10h45
Début des tirs	11h30
Remise des récompenses et pot de l'amitié	15h00 environ

Participations: 6€uros

Licences FFTA admises:

Adultes -> Licence A ou L, Jeunes -> Licence J, Poussins -> Licence P.

Tenue de club ou tenue blanche souhaitée. Tenues sportives et chaussures de sport obligatoires Les cigarettes et cigarettes électroniques sont interdites sur le terrain de la compétition. Les animaux ne sont pas admis sur le terrain de la compétition

Buvette, sandwichs et pâtisseries seront à votre disposition.

INSCRIPTIONS:

Par mail archersdecadillac@orange.fr,

avec tous les renseignements : Club, Noms, Prénom, n° de licence, catégorie.

Une confirmation vous sera envoyée.

(les places étant limitées, les inscriptions se feront dans l'ordre de leur arrivée)

La clôture des inscriptions sera le jeudi 15 juin 2023





